

Communiqué de presse

8^{ème} cérémonie de remise des prix du Prix Éveil à la citoyenneté, le 15 mars 2022 : les élèves célèbrent le droit à la liberté d'opinion et d'expression !



Plus d'une centaine de personnes, dont 70 élèves venus de différentes régions de France, étaient présents à la 8^{ème} cérémonie de remise des prix du concours vidéo « Prix Eveil à la citoyenneté », sur le droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce mardi 15 mars au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation à Paris.

La cérémonie, organisée par l'association EVEIL, en partenariat avec le Défenseur des enfants et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, fut l'occasion de rappeler l'importance du droit à la liberté d'opinion et d'expression dans le contexte actuel. Ce fut l'occasion de saluer l'engagement citoyen d'élèves âgés de 11 à 18 ans, pour leur réflexion collective et leur projet artistique sur le sujet de la liberté d'opinion et d'expression, dont l'intérêt prend tout son sens en ces temps perturbés. Au total, 350 élèves participants ont réfléchi ensemble ou individuellement à leur rôle de citoyen, avec le soutien de leurs enseignants.

Les meilleures vidéos sur le droit à la liberté d'opinion et d'expression ont été récompensées par des personnalités comme **Jean-François BARLE**, inspecteur d'académie - directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale au sein de l'académie de Paris, **Eric Delemar**, Défenseur des enfants et **Olivier-Ronan Rivat**, Délégué général d'Infos Jeunes France.

Lien vers la cérémonie :

Voici le palmarès parmi les 23 vidéos sélectionnées :

Lauréat Prix Eveil à la citoyenneté 2022 catégorie Collège : le collège Notre-Dame de Reims à Reims (51) pour sa vidéo « [Combat](#) ».



Lauréat Prix Eveil à la citoyenneté 2022 catégorie Collège ex-aequo : Le collège Marguerite Duras à Libourne (33) pour sa vidéo "[J'invoque le droit de pourparlers](#)"



Lauréat Prix Eveil à la citoyenneté 2022 catégorie Lycée : le lycée Henri Becquerel à Nangis (77) pour sa vidéo "[Liberté d'expression](#)"



Prix coup de cœur du public 2022 : le collège Jean Moulin à Saint Nazaire (44) pour sa vidéo "[Slam contre le harcèlement](#)"



Mention Education Nationale 2022 : le collège Marie-Marvingt (La Neustrie) à Bouguenais (44) pour sa vidéo "[Quand le jour succède à la nuit](#)"



Mention Défenseur des Enfants 2022 : le collège Jean Moulin à Saint Nazaire (44) pour sa vidéo "[Slam contre le harcèlement](#)"



Mention ÉVEIL 2022 : le lycée Assomption à Rennes (35) pour sa vidéo "[Quand il pleut sur la Liberté](#)"



Mention Artistique et Professionnelle 2022 : le lycée Guez de Balzac à Angoulême (16) pour sa vidéo "[Juliette](#)"



Retrouvez les autres vidéos participantes sur la chaîne Youtube ÉVEIL [ici](#)

CONTACT PRESSE : Association EVEIL, Freddy Clairembault, Délégué Général, freddy.clairembault@eveil.asso.fr, 07 82 37 77 27.

A propos de l'association EVEIL :

ÉVEIL est une association loi 1901 à but non lucratif, agréée par l'Éducation nationale. Depuis sa création en 1993, son ambition est de responsabiliser les jeunes, de leur donner envie de participer à la construction de la société et de proposer des actions d'éducation à la citoyenneté en temps scolaire et périscolaire. L'association ÉVEIL réalise chaque année :

- plus de 2700 interventions sur les enjeux de la citoyenneté dans les établissements scolaires sur tout le territoire national, dont les outre-mer.
- le Prix Eveil à la citoyenneté, un concours vidéo sur la liberté d'expression et d'opinion, qui réunit pas moins de 200 élèves participants de collèges, de lycées et de Centres de Formations d'Apprentis en France.

Éveil contribue à des missions de service public portées par l'Etat (Ministère de la Transition Ecologique, Ministère de l'Éducation nationale), les collectivités (Région Ile de France, Ville de Roubaix, Ville de Paris, Conseil Départemental des Yvelines) ou des organismes privés (ENI, Dalkia Smart Building, CIEAU), engagés sur l'action citoyenne.